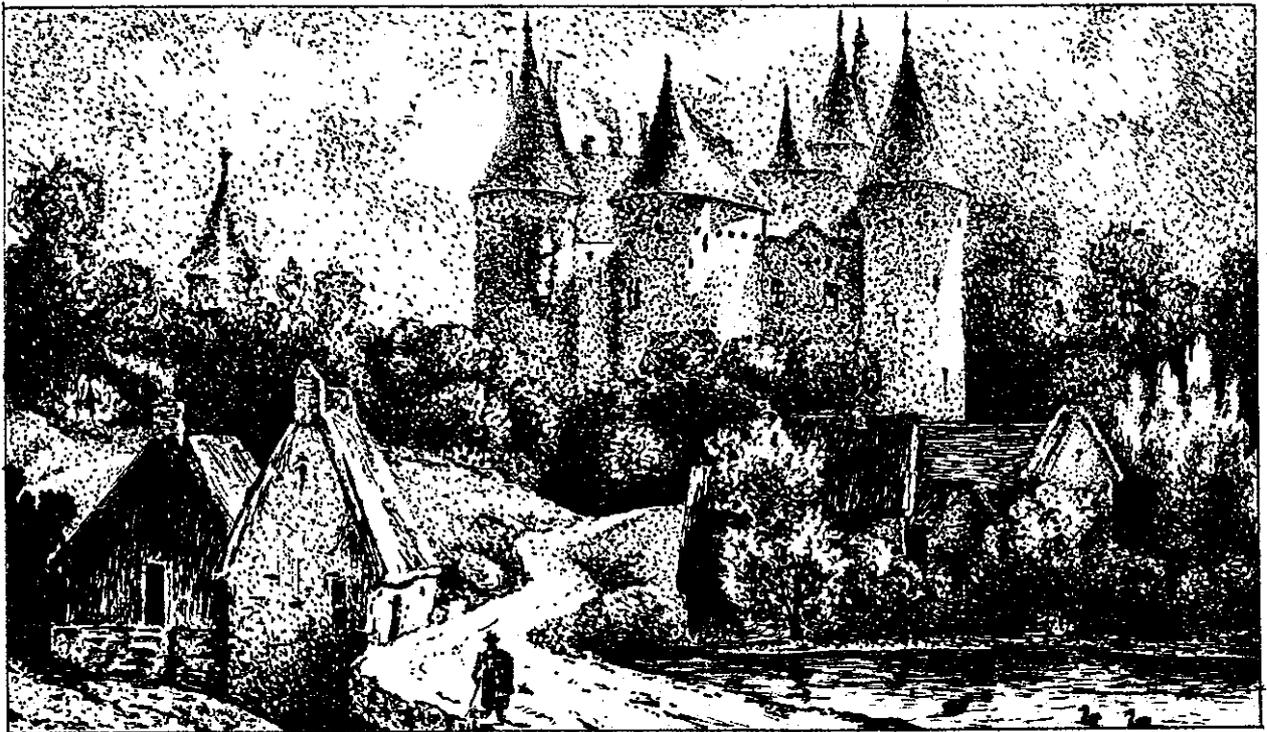


Chouvaux
n° 7 janvier 1985

Pollionnay

bulletin d'informations
municipales et communales

*Bonne
Année*



INFORMATIONS MUNICIPALES

LE MOT DU MAIRE

Avec l'année nouvelle qui commence et en utilisant avec plaisir le bulletin d'informations, j'adresse à toutes et à tous mes sincères vœux de bonheur pour 1985.

Il faut également exprimer des souhaits dès l'instant où l'on pense gestion communale et il me serait agréable que les différents points évoqués ci-après puissent se réaliser :

PLAN d'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)

Après la deuxième enquête publique, rendue nécessaire par le nombre important des réclamations à la suite de l'avis donné par le Groupe de Travail et la décision prise par le Conseil Municipal, cette enquête vient de se terminer et j'ai convoqué le groupe de travail pour une première réunion le 11 janvier 1985 afin d'examiner les nouvelles réclamations ainsi que le rapport du commissaire-enquêteur.

Si cette séance ne suffit pas pour examiner les différentes requêtes, je fixerai une deuxième réunion aussi rapidement que possible pour qu'enfin le Conseil Municipal puisse approuver ce document d'urbanisme qui aura beaucoup divisé notre commune.

Il faut noter qu'avec la mise en place de la décentralisation, la procédure du P.O.S. conduite maintenant par le maire va coûter au budget communal une somme de 90 000 F environ. Je ne sais pas ce que l'Etat va nous donner au titre de la dotation mais il est à craindre que la participation soit faible.

AMENAGEMENT DU CENTRE DU BOURG

Cet ensemble polyvalent a fait l'objet d'une décision de principe du conseil municipal et une demande d'aide financière a été déposée auprès de l'Etablissement Public Régional et l'on peut espérer bénéficier d'une subvention en 1986.

Néanmoins, et dès le mois de janvier 1985, le dossier de permis de construire sera établi et au cours de l'année, il est raisonnable de penser que quelques aménagements seront réalisés, voies et réseaux notamment.

Ce complexe, qui sera une belle réalisation, va toutefois imposer un effort financier important sur plusieurs exercices budgétaires

RESPECT DES BIENS ET DES PERSONNES

Si la violence épargne notre commune, nous assistons malheureusement à une dégradation de la sécurité et à des actes de vandalisme aussi ridicules que gratuits.

Je demande instamment que chacun respecte la tranquillité d'autrui en évitant le tapage nocturne qui, même s'il n'y a pas d'intention hostile, trouble le repos des voisins.

Nos pensionnaires de la Maison de Retraite ont bien droit à ce repos sans être "agressés" par le bruit des motos, des bals ou autres surprises-parties.

Je rappelle à nouveau que la divagation des chiens est rigoureusement interdite et j'ai demandé au garde-champêtre de prendre à ce sujet les dispositions les plus rigoureuses.

SOLIDARITE

Solidarité envers les plus démunis et principalement les chômeurs dont le nombre ne cesse de croître. La solidarité a une grande importance dans une petite commune, cette dernière constituant, avec la famille, une cellule essentielle. Il est bon de rappeler que, dans les communes rurales échappant au gigantisme, la personnalité humaine conserve toute sa valeur. Nous devons partager les joies et les peines, comme dans une grande famille.

En toute amitié, je vous dis BONNE ET HEUREUSE ANNEE .

Le Maire,

Marcel FOUGEROUSE

°°

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9.11.1984

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'assemblée a :

- procédé à la répartition des subventions habituelles allouées à diverses associations pour l'année 1984. Une augmentation de l'ordre de 10 % a été appliquée,
- procédé au relèvement du nouveau tarif du droit de licence des débits de boissons. Le tarif annuel retenu est de 300 francs,
- donné son accord pour l'adhésion de la commune de Thurins à compter du 1er janvier 1985 au sein du Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères des Communes de l'Ouest Lyonnais,
- donné son accord pour la division du canton de Vaugneray. Les communes de Francheville et de Tassin-la-Demi-Lune étant détachées pour former un nouveau canton. Le canton de Vaugneray compterait donc 14 communes avec une population de 29 670 habitants et Tassin + Francheville une population de 24 501 habitants.

Mme l'Adjointe Chavand informe l'assemblée qu'elle a assisté récemment à une journée d'information organisée pour les élus locaux à la Mairie de Mornant. Il ressort de cette journée que, d'après les divers échanges entre les représentants des communes présents, des idées nouvelles seraient à retenir, notamment en matière d'information.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 1985

4
M. le Maire présente ses meilleurs vœux aux conseillers municipaux ainsi qu'à leur famille et à la commune toute entière, puis l'assemblée a :

- décidé de modifier le montant de la taxe de raccordement à l'égoût fixée par délibération du 9 novembre 1984, suite aux observations de M. le Préfet, Commissaire de la République. La taxe de raccordement à l'égoût pour les futurs abonnés dont l'immeuble sera raccordable au réseau d'assainissement sera donc d'un montant unique, soit 4 000 F. Le versement de cette taxe pourra être éventuellement échelonné sur 2 années.

- décidé de majorer dans la limite de 4 % fixée par la réglementation actuelle, les tarifs des concessions, des inhumations et exhumations au cimetière communal, de la vacation du conducteur du corbillard ainsi que les redevances pour l'utilisation du pont-basculé. Ces nouveaux taux prendront effet le 1er février 1985.

- donné son accord pour l'adhésion de la commune à l'Association Nationale des Elus de la Montagne. M. le Maire précise qu'à la suite de cette adhésion, il entreprendra les démarches nécessaires pour tenter d'obtenir la classification de l'ensemble de la commune en zone de montagne.

M. le Maire informe l'assemblée que divers travaux prévus sont réalisés

- aménagement de l'appartement du garde champêtre.

- aménagement des abords du stade.

- élargissement de la voie communale des Balmes à Ponce ainsi que le goudronnage du chemin menant à la ferme ARQUILLIERE à Valency. Ces travaux ont été financés et exécutés par le S.I.V.O.M.

- renforcement de l'alimentation en eau du secteur du Verdy ; travaux exécutés par le Syndicat des eaux du Sud Ouest Lyonnais.

(suite en dernière page)

Syndicat Intercommunal pour la Protection Sociale des Personnes âgées

La commission information du Syndicat étudie et compte mettre sur pied un système d'information spécifique aux personnes âgées. Cette information, publiée sous forme de flash et assurée par les délégués bénévoles, sera diffusée nominativement avec le bulletin municipal dans les mois qui viennent.

Pour tout problème d'aide ménagère ou d'amélioration de l'habitat, les personnes âgées peuvent contacter l'agent de coordination du Syndicat :

- Mme DESVIGNE, 6 place des Marronniers
69126 BRINDAS

ou par téléphone, du lundi au vendredi de 9 à 12 H et les soirs de la semaine de 18 à 20 H au 845.29.15.

-0-

Pour les demandeurs d'emploi, l'Union Nationale des sans-emploi met en place des structures locales.

Une association d'entr'aide et de revendication s'est créée sur LYON, contacter ... Mme QUINSON au 808.63.45 à CALUIRE,

ou " BESSON " 851.95.14

Le C. A. U. E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du RHONE).

Cette association, créée par le Conseil Général du RHONE en 1979, remplit des missions de service public : information, sensibilisation, formation, conseil auprès des élus, des particuliers, des collectivités locales et administrations.

Elle dispose d'une équipe permanente d'architectes, urbanistes et paysagistes qui tiennent des permanences régulières dans différentes Mairies et vous apportent leurs conseils en ce qui concerne l'implantation et l'orientation des constructions, le volume des bâtiments, le choix des matériaux, des couleurs, l'aménagement des abords etc.

Ces diverses missions, destinées à concourir à la qualité urbanistique et architecturale et à l'amélioration du cadre de vie, sont exercées gratuitement.

Prenez contact avec M. Henri HERZ, architecte conseiller :
*** permanence à la mairie de Vaugneray (845.80.48) le premier mardi du mois à partir de 9 H. ou à la mairie de Tassin au 834.00.11 le 2ème vendredi du mois à partir de 14 H.

ETAT CIVIL - 4ème trimestre 1984

Mariages : néant.

Décès : 5-10-84 : M. René CHAMPAVERT ; 4-10-84 M. Mohamed BEDDEK.

Naissances : 20-10-84 : Julien DURAND (La Rapaudière)

27-11-84 : Damien VALCARCEL (Le Bourg).

PERMIS DE CONSTRUIRE délivrés au cours de l'année 1984.

20-03-84 : M. J.P Patural, La Poizatière agrandissement de maison

12-07-84 : M. P. GUYONNET La Poizatière idem

12-06-84 : M. J. CHABUET, Mercrui idem

17-07-84 : Consorts DECURTY, Le Rizoud, construction de maison.

AVIS PREFECTORAL

Les jeunes gens qui atteindront 18 ans au cours des mois de MARS, AVRIL, MAI, JUIN devront se faire recenser avant le 30 JANVIER 1985...

Se présenter au Secretariat de la Mairie muni du Livret de Famille.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Urgence Sociale NON-STOP

La DDASS nous informe qu'à compter du 4 janvier, une permanence téléphonique fonctionnera du vendredi 17 H au lundi 6 H et les jours fériés de façon ininterrompue et répondra à tout appel d'urgence sociale. Appeler le 862.20.33.

Il n'est pas vain de rappeler (sans rechercher la définition du LAROUSSE) que la ruralité d'un pays ne peut être assurée et maintenue que par la présence d'une activité agricole dynamique.

La proximité immédiate d'un pôle de consommateurs de plus de deux millions doit être considérée comme une chance.

Mais, pour que l'agriculture puisse profiter pleinement de cette chance, il lui faut un contexte local favorable :

- zonage du territoire communal, tenant compte réellement de l'activité économique agricole,
- actions d'aménagements et d'incitations, donc un financement public, pour permettre aux exploitations agricoles de s'orienter et de s'adapter.

Le Président,
Robert RAVEL

A. S. C. P.

ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE de POLLIONNAY

Clique de l'amicale des Sapeurs Pompiers

Votre clique doit penser à l'avenir. Pour cela, elle doit former de jeunes musiciens. Six enfants de notre commune se sont présentés pour apprendre à jouer du tambour.

En accord avec la Fanfare de Vaugneray, un cours s'est formé, qui a lieu à Vaugneray tous les samedis après-midi.

Pour ne pas pénaliser les familles des jeunes élèves de la commune, la clique prend en charge le financement de ce cours.

Afin de pouvoir soutenir cette action de formation, votre clique vous invite à participer à une CHOUCROUTE PARTIE,

* le SAMEDI 26 JANVIER 1985, 20 H, Salle paroissiale.

Inscriptions à la boulangerie ou au bureau de tabac, Avant le 19 JANVIER.

Venez nombreux, invitez vos parents et amis.

* *



SECTION : FOOTBALL

Savez-vous que nos poussins à 7 ont fait un excellent début de saison ? A l'issue des poules de brassage (trois victoires, deux nuls, deux défaites), ils ont été classés en 2ème division, poule D.

Le championnat les conduisait à OULLINS où, le 1er.12.1984 ils faisaient match nul 1-1 contre le Cascol, puis, le samedi suivant, à Pierre-Bénite, d'où ils revenaient avec les 3 points de la Victoire (3-0). Pour le premier match de la saison, à Pollionnay, le 5 janvier, il y aura certainement la grande foule !

5. 1. 1985 contre TALUYERS 2. 2.1985 contre CASCOL
20.1. 1985 " BRIGNAIS 23. 2.1985 " PIERRE BENITE
20.4.1985 contre CRAPONNE.

A NOTER : SOIREE DU FOOT : SAMEDI 6 AVRIL

CLUB du 3ème âge : LE TILLEUL

Comme chaque année, le club organise un concours de belote :
il vous convie le DIMANCHE 24 FEVRIER, 14 H 30
Salle des Fêtes

à venir nombreux tenter votre chance et remporter les premiers prix, c'est-à-dire : pendules électriques, rosettes etc. etc.

Nous vous en remercions d'avance.

+++++

Avec l'Association A. F. S. - VIVRE SANS FRONTIERES

FAMILLES : vous pouvez devenir famille d'accueil et faire connaître notre mode de vie à un jeune étranger pendant deux mois d'été, ou trois mois, ou un an.

Un fils ou une fille, une sœur ou un frère de plus, c'est tentant non ?

JEUNES : actuellement en classe de 4ème, 3ème, 2ème, vous pouvez passer trois mois à l'étranger, en milieu familial et scolaire, dans un des pays suivants :

CANADA. USA. ESPAGNE. PORTUGAL. AUTRICHE. IRLANDE. SUEDE
ISLANDE. ITALIE.

et y partager la vie quotidienne d'une famille d'accueil

Pour tous renseignements : J. Bliem : 848.11.72

S. Brochet : 848.10.80

+ +

Le CRAN : Société d'Education Physique et Sportive à TASSIN.

Un club proche de chez vous, prêt à vous accueillir désormais pour un sport très agréable. Un club qui comporte déjà plus d'une centaine d'adhérents de tous âges, c'est ainsi que se présente la section Athlétisme du CRAN de Tassin.

Renseignez vous auprès de Mme BAZAN au 834. 88. 71, responsable de la section.

(suite de la page 4)

M. le Maire exprime également tous ses remerciements aux employés communaux, à l'adjoint chargé de la voirie ainsi qu'aux entreprises qui combattent le froid et la neige pour permettre aux usagers de la route de se déplacer dans de bonnes conditions.

M. le Maire indique enfin que des promotions sont intervenues avec effet au 1er janvier 1985 dans le corps des sapeurs-pompiers. C'est ainsi qu'il a nommé en accord avec le Sous-Lieutenant MORETTON, Chef de Corps : - sergent chef : ROSSIGNOL Georges

- caporaux chef : BIRET Y., CHARBONNIER R., ROSSIGNOL A.

Trois jeunes recrues viennent de réussir brillamment le brevet national de secourisme : CHANTRE J.M., POCACHARD P., TERRASSE O.

De vives félicitations sont adressées à ces sapeurs et gradés.